

De : [Accès à l'information - Montréal](#)
À :
Objet : 200885465
Date : 29 novembre 2024 14:03:00
Pièces jointes : [Documents_350_360_390_avenue Larendeau_biffé.pdf](#)
[A- Art. 23 et 24.pdf](#)
[A- Art. 53 et 54.pdf](#)
[Avis de recours .pdf](#)
[image002.png](#)

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 25 novembre dernier, concernant les adresses suivantes : 350-360-390, avenue Larendeau, Montréal

Vous trouverez en pièce jointe les documents visés par votre demande pour le 350, avenue Larendeau, Montréal.

Vous noterez que, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Avec les informations que vous nous avez transmises, nous vous confirmons, après vérifications, que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande concernant les autres adresses.

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information
Bureau de Montréal / OK
Direction de l'accès à l'information
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
www.environnement.gouv.qc.ca



1. Identification

Date de l'inspection : 2012-04-30	Heure d'arrivée : 11 h 06	Heure de départ : 11 h 33
Inspecteur : Marie-Pier Marchand	Accompagné de : ----	

N° intervention : 300732215	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-06-01-0806601	N° du rapport d'inspection : 400922108
N° demande : 200337524	Type de demande : Plainte à car. environnemental
But de l'inspection : Vérifier, suite à la plainte reçue le 20 avril 2012, la nature exacte des activités de la compagnie ainsi que la présence de sols contaminés sur la terrain situé au 350 Laurendeau.	

Lieu inspecté

Nom du lieu : Badger	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2135671	Type de lieu : industrie
Localisation du lieu inspecté : 350, avenue Laurendeau Montréal-Est (Québec) H1B 4Y9	
Coordonnées géographiques du lieu : 45,633402852100;-73,509415533900	

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
4050266 Canada inc.	propriétaire	350, avenue Laurendeau Montréal-Est (Québec) H1B 4Y9	Y2098218

Conditions météo

Soleil

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Alain Gosselin	Président Badger	514 648-0730

Mode d'identification

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input checked="" type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de : Alain Gosselin			

Plainte

Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
-----------------------	------------------------------	---	--------------------------------

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 3	Nombre de photos annexées au rapport : 3
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Marie-Pier Marchand avec un appareil photo de type Coolpix L16. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-06\marma10\7610-06-01-0806601\2012-04-30	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf ----.	

Autres pièces annexées au rapport

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants	
<input type="checkbox"/> eau				
<input type="checkbox"/> air				
<input type="checkbox"/> sol				
<input type="checkbox"/> matières résiduelles				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles				
<input type="checkbox"/> flore				
<input type="checkbox"/> faune				
<input type="checkbox"/> pesticides				
<input type="checkbox"/> autre, précisez				
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.

2. Mise en contexte (facultatif)

Une plainte a été reçue le 20 avril 2012 concernant la présence de sols contaminés sur le terrain et l'exploitant aurait creusé un trou dans lequel il met de l'eau contaminée.

3. Description de l'inspection

- La compagnie Badger occupe le terrain depuis près de 2 ans et demi.
- Avant d'acheter le terrain, le propriétaire a fait une caractérisation phase II. Les résultats montrent qu'il n'y a pas de contamination sur le terrain (présence seulement de charbon).
- La principale activité de la compagnie est l'hydroexcavation pour déterrer des infrastructures souterraines (ex : art. 23-24)
- Selon les dires du président de la compagnie, il ne récupère pas de contaminants industriels.
- Les clients font la caractérisation du terrain avant les travaux. Les résultats sont conservés par les clients. Aucun papier concernant les résultats n'est disponible au bureau de Badger.
- S'il y a présence de contamination, les sols ou les boues sont envoyés directement vers un lieu autorisé comme art. 23-24
- La plupart du temps, les sols récupérés par hydroexcavation sont remis sur le terrain et sont gérés par le client.
- Il n'y a aucune pile de sols sur le terrain.
- Un trou a été creusé sur le terrain et il y a présence d'eau à l'intérieur. Il n'y a pas de trace de contamination sur l'eau présente dans le trou. Il ne s'agirait que d'eau de pluie selon le président de la compagnie. L'eau est envoyée dans le réseau d'égout. Le trou servirait en cas de besoin, mais il n'y aurait pas d'eau contaminée mise dedans.

4. Conclusion

- Il n'y a pas de piles de sols contaminés sur le terrain.
- L'eau présente dans le trou creusé sur la propriété ne semble pas contaminée.
- L'eau du trou est rejetée aux égouts.

5. Recommandations

- Rétroinformation au plaignant.
- Fermer l'intervention.

Signature :

Marie-Pier Maubouard

Date de rédaction : 2012-05-09

6. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Michel Léonard

Fonction : Coordonnateur

Signature :



Date :

25 juillet 2012

Commentaires :

Vérification auprès de la ville; aucun permis n'a été obtenu pour rejet à l'égout - un inspecteur va sur le site.
SVP refaire inspection avec un échantillon -
ADC de réaction en cours

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier : DSCN7870.JPG

Description :
Trou contenant de l'eau.



Photo no : 2

Fichier : DSCN7871.JPG

Description :
Vue sur le terrain.



Photo no : 3

Fichier : DSCN7872.JPG

Description :
Rejet aux égouts.



1 Identification

Date de l'intervention : 2018-09-18	Heure de début : 8 h 59	Heure de fin : 9 h 21
Intervention effectuée par : Jessie Wrangel		
Accompagné par : ↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO		
1	Nom : Marie-Ève Desrosiers	Fonction : Inspectrice

1.1 Demande SO

N° de demande : 200460094	Type de demande : Plainte à caractère environnemental
Objet de la demande : M-PL / Montréal-Est / Pompage de l'est Un inspecteur de la ville nous informe que l'entreprise a creusé un trou sur le terrain de l'entreprise pour y décharger ses boues	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 301043561	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7510-06-01-65160-11	N° de document : 401809501
M-PL / Montréal-Est / Badger	
But de l'intervention : Vérifier le bien fondé d'une plainte concernant la gestion des boues provenant des activités de l'entreprise	

2 Lieu concerné par l'intervention ↓↑ - +

1	Nom du lieu : Badger	
	Nom usuel du lieu :	
	N° du lieu : X2135671	Type de lieu : industrie
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 350, avenue Laurendeau Montréal-Est (Québec) H1B 4Y9	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,633067862200;-73,509652287000	

3 Intervenant du lieu ↓↑ - +

#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Badger Daylighting Limited Partnership	Propriétaire	919, 11 Ave SW, Atco level 4 Calgary (Alberta) T2R 1P3	Y2191267	X2135671

4 Condition météo SO

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) ↓↑ - + SO

#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ryan Morin	Gérant régional, Badger	----:514-778-7328

5.1 Mode d'identification

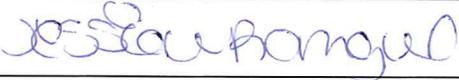
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input checked="" type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de : M. Morin			

6 Plainte SO

Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	Plaignant contacté :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
-----------------------	------------------------------	---	----------------------	------------------------------	---

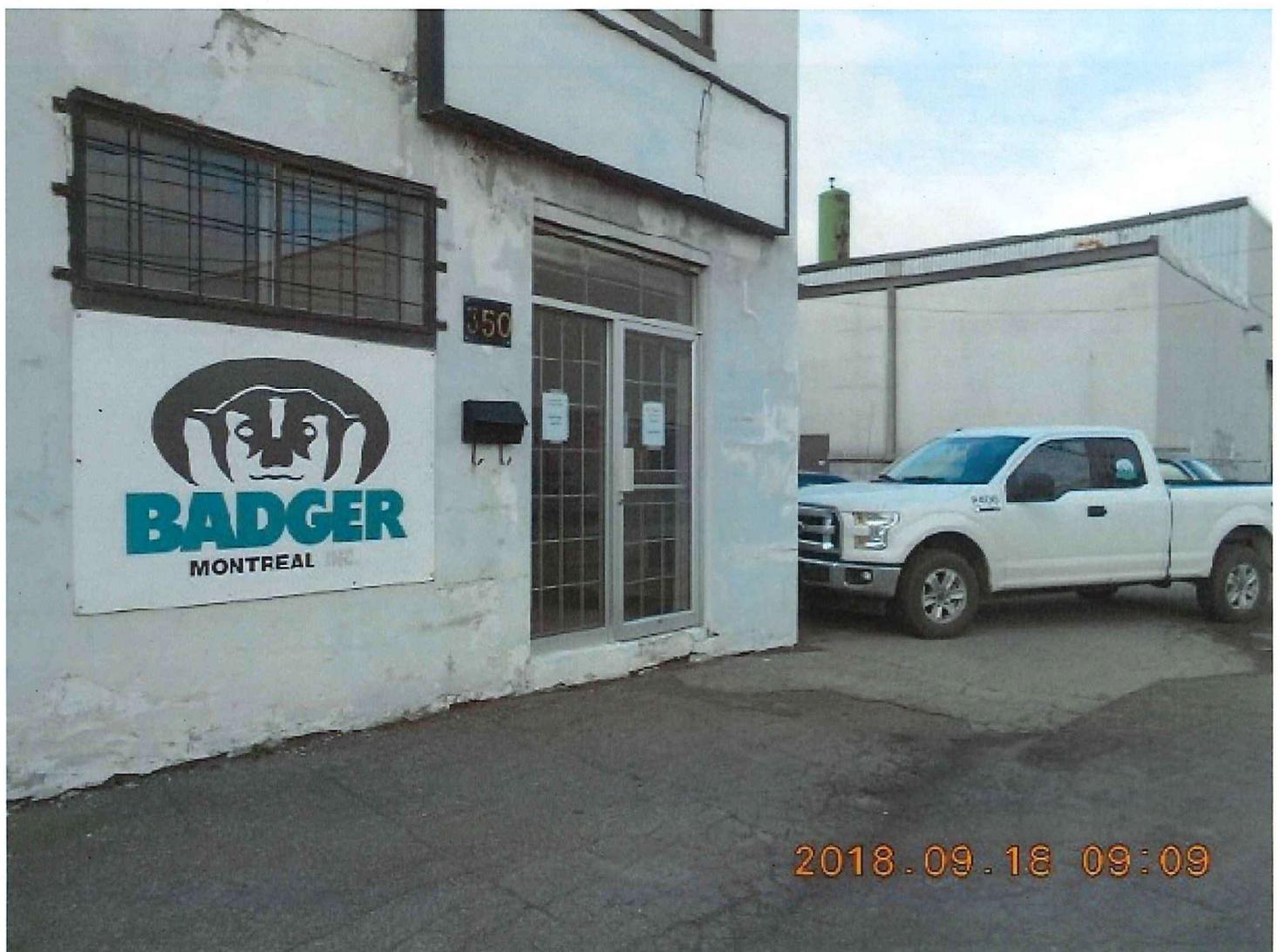
7 Photo numérique SO

Nombre de photos prises sur le terrain : 13	Nombre de photos intégrées au rapport : 8
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Jessie Wrangel avec un appareil photo de type Nikon Coolpix S2800. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-06\wraje01\7510-06-01-65160-11\2018-09-18	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.	

7.1 Modification apportée aux photos numériques		↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO	
#	Identifications des photos	Modifications apportées	
1	3-4	Ont subi un montage panoramique dans la galerie de photos de Microsoft Corporation 2012 afin d'en faciliter la consultation.	
8 Grille d'intervention annexée		↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO	
9 Autre pièce annexée au rapport		↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO	
#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Courriel	1	Courriel 9 octobre 2018- suivi de l'inspection
2	Document	2	Rapport travaux, 21 novembre 2018
10 Équipement utilisé		↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO	
11 Échantillon		↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO	
12 Mise en contexte		<input type="checkbox"/> SO	
<p>La direction régionale reçoit une plainte le 17 juin 2016 concernant le déversement d'eau usées ou bous de puisard/fosses septique dans une fosse creusée dans les sols sur un terrain au 350, rue Laurendeau.</p> <p>Un lieu SAGO est existant pour cette adresse et selon une inspection réalisée le 30 avril 2012, le terrain est utilisé par badger, une compagnie qui spéciale en hydro excavation. Selon le rapport d'inspection, la fosse était déjà présente et serait reliée au réseau d'égout municipal par des pompes.</p> <p>Une inspection est prévue afin de vérifier le bien-fondé de la plainte.</p>			
13 Description de l'intervention		<input type="checkbox"/> SO	
<p>Lors de cette inspection je constate :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une fosse creusée au sol est en effet présente au fond du terrain. Celle-ci est remplie d'eau. Je note l'accumulation de sédiments au fonds de la fosse et de la végétation en bordure indiquant que celle-ci n'a pas été utilisée/vidangée depuis un certain temps; • Des barils en métal et en plastique sont abandonnés sur le terrain. Je vérifie deux de ces barils qui sont situés près de la porte et constate qu'ils sont pleins. Il n'y a pas d'étiquette indiquant clairement le contenu. <p>Je rencontre le gérant régional qui m'informe que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Badger est une compagnie franchisées, sa franchise a acheté le terrain en 2016; • La fosse au sol n'a jamais été utilisée par sa compagnie. Il va vérifier auprès de ses patrons à savoir si des études environnementales de la fosse ont été réalisés puisqu'il y a eu des discussions de peut-être la vider/condamner. Nous convenons que je vais en faire la demande par courriel; • Les barils sur le terrain ont été abandonnés par l'ancien propriétaire. Il m'informe que ce serait des barils de lave-glace mélangés à de l'eau de pluie. Ils attendent d'accumuler des barils provenant de leurs activités avant d'éliminer puisque ça coute cher. 			
14 Vérification complémentaire à l'intervention		<input type="checkbox"/> SO	
<p>Je procède à la vérification du rôle foncier sur les services en ligne de la Ville de Montréal. Le propriétaire, le 31 août 2017, est Badger Daylighting Limited Partnership. La compagnie qui était propriétaire au moment du dépôt de la plainte est 4050266 Canada Inc.</p> <p>tel que convenu lors de l'inspection, je demande des informations sur les études existantes, s'il y lieu, de la fosse et les intentions d'usage de la compagnie et je demande les preuves de disposition des barils. Une étude phase II des parois de la fosse nous est transmise le 9 octobre 2018. La compagnie nous informe par le fait même que la fosse sera remblayée et que les barils seront éliminés. Je reçois les preuves de disposition de ces barils et le rapport des travaux de disposition et remblayage de la fosse le 18 décembre 2018.</p>			
15 Conclusion			
<p>L'inspection a permis de constater qu'une fosse creusée au sol était utilisée par l'ancien propriétaire du 350, Laurendeau, que le nouveau propriétaire n'a pas fait usage de cette fosse et a procédé à son remblayage.</p>			
16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés		↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO	
17 Recommandations			
<p>Ainsi, je recommande de fermer la présente intervention.</p>			
Rédigé par : Jessie Wrangel		Fonction : Inspectrice	
Signature : 		Date de signature : 2019-05-10	
18 Vérification du rapport d'intervention		<input checked="" type="checkbox"/> SO	



DSCN5721 (640x480).jpg
1. Prise de vue sur le terrain



DSCN5722 (640x480).jpg
2. Localisation du lieu inspecté



DSCN5723 Panorama (640x386).jpg

3. Vue sur la fosse creusée dans le sol ayant fait l'objet de la plainte



DSCN5725 Panorama (640x414).jpg

4. Idem



DSCN5729 (640x480).jpg
5. Barils abandonnés sur le terrain



DSCN5730 (640x480).jpg
6. Idem

From: Jessie.Wrangel@mddelcc.gouv.qc.ca <Jessie.Wrangel@mddelcc.gouv.qc.ca>
Sent: Monday, October 1, 2018 7:36 AM
To: Ryan Morin <rymorin@badgerinc.com>
Cc: Iris.Laforme@mddelcc.gouv.qc.ca
Subject: RE: 350 Laurendeau à Montréal-Est - Suivi de l'inspection du 18 septembre 2018

Hello M. Morin,

As per your request by phone after receiving the email hereunder, an english translation (to the best of my ability for we do not have official translators) is provided in *italic red* directly in the original text. Please note that only the french version will have legal standing.

Best regards,

Jessie Wrangel, Inspectrice
Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière
5199, rue Sherbrooke Est, suite 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9

Téléphone: (514) 873-3636 p.278
Courriel: jessie.wrangel@mddelcc.gouv.qc.ca
Urgence-Environnement: 1.866.694.5454 (24h/24h)

De : Wrangel, Jessie
Envoyé : 28 septembre 2018 13:47

À : 'rymorin@badgerinc.com' <rymorin@badgerinc.com>

Cc : Laforme, Iris <Iris.Laforme@mddelcc.gouv.qc.ca>

Objet : 350 Laurendeau à Montréal-Est - Suivi de l'inspection du 18 septembre 2018

Bonjour M. Morin,

La présente fait suite à l'inspection des installations de Badger Daylighting Limited Partnership au 350 Laurendeau à Montréal-Est le 18 septembre 2018 en réponse à une plainte concernant la décantation d'eaux usées dans une fosse creusée au sol. Tel que convenu lors de l'inspection, veuillez transmettre le présent courriel à vos autorités afin de nous fournir les réponses aux diverses questions demandées/ *This email is a follow up on the inspection of the installations of Badger Daylighting Limited Partnership situated at 350 Laurendeau à Montréal-Est on 18, septembre 2018 in response to a complaint about the decantation activities of waste water in a trench dug in the backyard of the aforementioned adress. As per discussed during this inspection, please transfer this email to your authorities in order to provide us with the answers to our questions.*

Lors de cette inspection, vous nous avez mentionné que le terrain avait été vendu depuis le dépôt de cette plainte (automne 2016) et que la fosse en question, qui a en effet été constatée le 18 septembre 2018, était utilisée par l'ancien propriétaire, soit la compagnie 4050266 Canada Inc. administrée par M. Alain Gosselin. Vous avez affirmé qu'elle n'avait pas été utilisée par la compagnie que vous représentez (Badger Daylighting) depuis l'achat du terrain. Vous avez mentionné également qu'il est possible que certaines interventions aient été réalisées par/ou mandatée par Badger Daylighting suite à l'achat du terrain afin de remédier à la situation (évaluation-échantillons, vidange-pompage)/ *During the inspection, you (Ryan Morin) mentioned that the property had been sold after the deposit of the complaint to our offices in autumn of 2016 and that the trench was in fact used by the previous owner, company 4050266 Canada Inc. administrated by M. Alain Gosselin. You affirmed that the said trench had not been used by Badger Daylighting since acquiring the property. You also mentioned possibility that Badger Daylighting may have proceeded to certain interventions or mandated an external company in order to remediate the problem, i.e. emptying out by pumping its contents and/or samples and analysis:*

- Nous vous demandons de confirmer par écrit si de telles interventions ont été réalisées, de décrire ces interventions et de nous fournir la documentation à l'appui s'il y a lieu (preuves de disposition, certificats d'analyse, etc.)/ *We ask that you confirm in written form (reply to this email is sufficient) if any mesures were undertaken to remediate the situation, describe the works that have been done and send us a copy of any documentation (work orders, bill of weight, transport manifest, certificat of analysis, etc.);*
- Nous vous demandons également de nous informer de vos intentions en ce qui concerne l'usage de cette fosse (nettoyage/ condamnation/ convertir pour autre fonction, etc.)/ *We also ask that you provide us with a description of the projected use of the said trench (will it be condemned, cleaned out, converted for other uses?) .*

De plus, nous avons constaté lors de l'inspection du 18 septembre 2018 que plusieurs barils non identifiés sont présents sur le terrain/ *Additionnaly, during the inspection we noticed that many drums were present on the property.*

- Nous vous demandons de procéder à la disposition de ces barils et de nous fournir les preuves (manifeste de transport/bons de pesées)/ *We ask that you proceed to the removal and elimination of said drums and provide us with proof of disposal (bill of weight/ work orders/ transport manifest, etc.).*

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi aux coordonnées ci-dessous/ *For any questions, do not hesitate to contact me.*

Salutations distinguées,

Jessie Wrangel, inspectrice

Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides.
Bureau de Montréal

5199, rue Sherbrooke Est, suite 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Téléphone: (514) 873-3636 p.278
Télécopieur: (514) 864-1990
Courriel: jessie.wrangel@mddelcc.gouv.qc.ca
Urgence-Environnement: **1.866.694.5454** (24h/24h)

Devez-vous

vraiment imprimer ce courriel?



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire ou qu'à la destinataire dont le nom figure ci-dessus. Que vous l'ayez reçu par erreur ou que vous en soyez le ou la destinataire, veuillez ne pas en divulguer le contenu. Si ce courriel vous est parvenu par mégarde, veuillez le supprimer et nous en aviser aussitôt. Merci.

Water removal and backfilling of open excavation

Location: 350 Avenue Laurendeau, Montreal East.

Scope of work:

- Remove water from open excavation located at the SE side of the property
- Use hydrovac unit #1128 to remove and transfer water to [redacted] art. 23-24
- [redacted]
- Backfill open pit with road base approved granular product supplied by [redacted] art. 23-24
- Backfill pit with supplied material using a skid steer from Battlefield Equipment, a rental company
- Compact material every 12" per lift
- Grade off property for proper drainage

Equipment rented:

- 259 Skid steer
- Gas powered plate tamper
- Shovels - 1 spade, 2 flat



Arrived at the site approximately 10:30am on November 5, 2018 to meet with the Montreal operations operator on unit #1128. At the time of arrival, the Battlefield equipment was being delivered and everyone was briefed on the proposed scope of work. Once completed, the operator began to remove the first load of water from the back of the excavation. 2 ½ loads of water were ultimately removed from the excavation.

Load 1 – Surface water (November 5, 2018)

Badger BOL # 000051

art. 23-24

6010 Kg

Load 2 – Surface water (November 5, 2018)

Badger BOL # 000052

6650 Kg

Load 3 – Surface water (November 6, 2018)

Badger BOL # 000053

3110 Kg

Onsite Drums

19 previously existing drums located onsite at 350 Avenue Laurendeau, were of an unknown source to Badger Daylighting. Badger Daylighting management contacted art. 23-24 to supply Badger with a quotation for the removal and offsite treatment of all 19 drums at TerraPure's approved facility. art. 23-24 visited the Badger facility and inspected the drums, collected samples

All drums were completely removed from the site by art. 23-24 between October 29, 2018 and November 6, 2018. The quantity and profile description for each drum as described by the declaration documents was developed by art. 23-24. As of November 5, 2018, there were 5 remaining drums on site that were organized and picked up on November 6th 2018 by art. 23-24 for offsite treatment at their approved facility.

The majority of the drums were considered to be empty by art. 23-24 with having less than 3% by volume of material remaining inside at the time of art. 23-24's sampling event. Please refer to the waste profile sheets supplied by art. 23-24

Oct 29, 2018

Removal of drums performed by art. 23-24 picked up 14 out of the 19 drums onsite.

Drum profiles are illustrated on art. 23-24

- 4 - Empty plastic drums
- 9 - Empty metal drums
- 1 - Oily gravel in an oversize drum because the oily gravel drum did not have a lid.

Nov 6, 2018

Removal of drums performed by art. 23-24 picked up the remaining 5 drums onsite for a total of 19 drums removed for Badger Daylighting's property.

Drum profiles are illustrated on art. 23-24

- 1 - Thinner and water
- 1 - Oil and water
- 1 - Synthetic oil and rain water
- 2 - Minimal Residue of oil and water



Property Restoration

Material used: 0-3/4 inch Crushed Run

Once the water was almost completely removed from the pit, Crushed Run material was delivered to the back sides of the open pit to help force the remaining water to a center point for final removal.



November 6, 2018

Once all of the water was removed on November 6, 2018, additional 0-3/4 inch Crushed Run was brought in and placed into the open pit in 12" lifts and compacted until fully completed. Additional material was placed all around the back property and compacted as an extra step to fully grade the area to ensure proper drainage.

